

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 43 (2016)
Heft: 1

Artikel: L'asile coûte près de 2 milliards. Mais rapporte-t-il?
Autor: Herzog, Stéphane
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-911741>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'asile coûte près de 2 milliards. Mais rapporte-t-il?

En 2015, les dépenses de la Confédération pour l'asile s'élèveront à plus de 1,27 milliard de francs, les cantons payant 600 millions. A long terme, les réfugiés participent aussi au capital démographique et économique du pays.

STÉPHANE HERZOG

Combien coûte l'asile? Six milliards de francs, comme l'a indiqué l'UDC dans un encart? Moins, si l'on se réfère au budget du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), qui annonce pour 2015 des dépenses qui dépasseront les 1,27 milliard de francs, sur lesquels 735 millions sont envoyés aux cantons. Ceux-ci reçoivent environ 1500 francs de Berne pour chaque dossier asile. Le reste du budget sert notamment à payer les quelque 1000 fonctionnaires du SEM, sachant que cet organisme s'occupe aussi de la question des étrangers.

Les efforts consentis par les cantons et les communes sont estimés à plus de 600 millions de francs annuels. A Genève, qui reçoit 5,7% des demandeurs d'asile, les dépenses pour l'année 2015 se sont élevées à 32,6 millions de francs, somme à laquelle s'ajoutent 42,8 millions de forfaits de la Confédération pour les frais d'assistance, de santé, d'hébergement et d'intégration. Le total des dépenses s'élève à 85,2 millions, dont on peut déduire 9,8 millions payés par les migrants comme participation à leurs frais d'hébergement. L'Hospice général apporte un soutien économique et/ou un suivi social à 6500 personnes. L'institution, qui emploie 240 collaborateurs dans son seul département d'aide aux migrants, indique que le coût financier par dossier d'asile – qui comprend les salaires des fonctionnaires et les infrastructures – s'élève à 7000 francs.

30 pour cent des réfugiés admis à titre provisoire et qui sont en Suisse depuis moins de sept ans ont un emploi.

Vaud paie une enveloppe annuelle de 120 millions

Le dispositif genevois a accueilli en octobre 940 migrants supplémentaires par rapport à décembre 2014, soit une hausse de 18 %. «Des familles sont d'ores et déjà logées à l'hôtel pour faire face au manque de place dans les structures existantes», indique Bernard Manguin, porte-parole. En 2006, la Confédération avait abaissé le nombre théorique de requêtes à 10 000. Dans le canton de Vaud, l'enveloppe pour l'asile s'élève à 120 millions de francs. Cette somme ne comprend pas l'appui aux réfugiés statutaires, indique Frédéric Rouyard, porte-parole du Service cantonal de la population.

La Confédération prévoit une hausse des frais pour l'exploitation de centres d'enregistrement en 2017 et 2018. Ces structures permettront un traitement accéléré des demandes d'asile. La manne servira aussi à la construction d'établissements de détention administrative. Ces travaux représenteront une hausse des dépenses de 0,9 % d'ici à 2018, année où est inscrit 1,3 milliard pour les migrations, sur un total de 23 milliards pour la prévoyance sociale.

Fin septembre 2015, le SEM indiquait que le nombre total de personnes relevant du domaine de l'asile en Suisse représentait un peu plus de 100 000 personnes, dont 35 000 autorisations provisoires et un peu moins de 40 000 réfugiés statutaires. Ce



chiffre global représente environ 5 % des étrangers vivant en Suisse et 1,1 % de la population résidente.

«A court terme, l'accueil des migrants est déficitaire.»

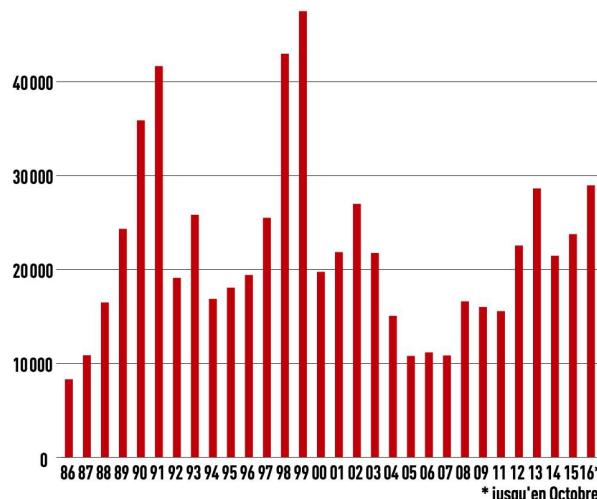
L'arrivée de réfugiés implique d'abord des coûts: aide sociale, logement, éducation, soins médicaux, etc. «L'industrie de l'asile», comme l'a décrit l'UDC, nourrit des milliers d'emplois. A Genève, ce secteur emploie 420 personnes. Il faudrait y ajouter une fraction des 10 500 employés des Hôpitaux universitaires, de l'enseignement public, des associations, etc.

Des entreprises privées tirent leur épingle du jeu. C'est le cas de l'*«Organisation für Regie und Spezialaufträge»*, qui assure la prise en charge de neuf centres de la Confédération et de 40 centres d'hébergement. L'entreprise a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 65 millions de francs.

«La Suisse n'a pas besoin de ces migrants »

«Je n'ai jamais vu d'étude au sujet de l'apport des réfugiés, admet Denise Efionayi, codirectrice du Forum suisse pour l'étude des migrations, mais à court terme, il est clair que les dépenses sont plus grandes que les revenus, car même après les trois mois liminaires où le travail n'est pas autorisé, peu de réfugiés parviennent à trouver un job. En revanche, dans les cinq à 10 ans après, nombre de gens sont au travail et participent de ce fait aux impôts et aux assurances sociales.»

La Suisse a-t-elle besoin de ces migrants? «A l'inverse de l'Allemagne avant la crise de 2008, la Suisse n'a jamais eu de problème à attirer des travailleurs européens», rappelle Denise Efionayi. La chercheuse pointe une volonté farouche de s'intégrer chez les Syriens. «Ceux qui arrivent ont abandonné toute perspective chez



Un relevé statistique des demandes d'asile des 30 dernières années en Suisse indique la valeur la plus élevée en 1999 – lors du conflit dans les Balkans.

eux. Ils partent pour leurs enfants et feront des sacrifices pour eux. C'est ce qui a fait notamment que des membres du patronat allemand ont plutôt dit oui aux Syriens. Les réfugiés apportent donc à ce pays un capital démographique et il en va de même avec les jeunes migrants qui arrivent en Suisse, même si cet apport est marginal par rapport à l'immigration européenne.» Interrogé sur les coûts de l'asile et ses éventuels apports, le conseiller national UDC Yves Nidegger, a jugé les prédictions du Forum suisse pour l'étude des migrations «fumeuses», estimant que 95 % des personnes accueillies en Suisse comme réfugiés ne font pas partie de l'asile.

Le travail pour un permis B et le regroupement familial

En octobre 2015, 30 % des personnes au bénéfice d'une admission provisoire – arrivées il y a moins de 7 ans – détenaient un emploi. Toujours fin octobre, seuls 16.6 % des réfugiés reconnus arrivés en Suisse il y a moins de cinq ans disposaient d'un emploi. Le chiffre passe à 40.9 % cinq ans après la reconnaissance de leur statut. «Les premières années, le taux d'emploi des admis provisoires est supérieur à celui des réfugiés, détaille Céline Kohlprath, porte-parole du SEM. Cela peut s'expliquer par le fait que

ces personnes n'ont pas été persécutées directement. Par ailleurs, elles ont tout intérêt à travailler pour tenter d'obtenir un regroupement familial (après trois ans) et un permis B (après cinq ans).»

Des emplois auxiliaires et précaires

Dans le canton de Vaud, qui reçoit 8 % des requérants d'asile, 429 personnes au bénéfice d'un permis F (provisoire) travaillaient à la fin octobre, soit 19,3 % de cette cohorte. «Une partie n'est pas apte au travail pour des raisons médicales. Les réfugiés récents ne sont pas familiarisés au marché du travail, leurs diplômes ne sont pas forcément reconnus et les gens sont encore préoccupés par la guerre», souligne le porte-parole du Service de la population vaudois. Ce canton favorise l'accès à l'emploi en permettant aux permis F de commencer un travail dès l'obtention d'un contrat.

Les réfugiés travaillent dans le bâtiment, l'hôtellerie, le nettoyage, les EMS, les soins à domicile, les hôpitaux et l'asile, détaille Frédéric Rouyard. A Genève, plus de 80 % des ces jobs bénéficiaient fin octobre d'un contrat à durée indéterminée.

Une étude souligne que les relations de travail des réfugiés sont souvent atypiques et précaires. Pour les permis F, la demande d'asile de la personne a été rejetée, mais le renvoi n'est ni possible, ni licite, ni raisonnablement exigible et fait l'objet d'un examen annuel. Cette situation freine la construction favorisant une intégration sociale et professionnelle, selon cette étude.